

VÉTROZ

SPECTIVE

www.vetroz.ch

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE VÉTROZ

OCTOBRE 2020

Editorial

Chères Vétrozaines, chers Vétrozains,

Durant l'été, la pandémie du Covid-19 s'est atténuée et les restrictions se sont assouplies. Cela nous a permis de célébrer quelques manifestations, comme la fête patronale de la Madeleine. Durant cette dernière, un hommage aux défunts de cette année a pu être mis sur pied, au son des accords des fanfares Union et Concordia.

Les terrasses ensoleillées des cafés se sont à nouveau animées afin de profiter du beau temps et de l'ambiance joyeuse retrouvée petit à petit. La prochaine échéance importante pour notre commune, l'élection des futures autorités, aura lieu ces prochaines semaines. Si l'état de notre démocratie municipale se jugeait au nombre de candidats (16) pour les cinq places au Conseil municipal, on ne pourrait bien entendu que se réjouir. C'est au taux de participation que se mesurera cependant l'intérêt des Vétrozaines et Vétrozains pour la vie politique villageoise. Je ne peux que vous encourager à vous exprimer, par le biais de votre bulletin de vote, sur les autorités communales que vous désirez les 4 prochaines années. Ce choix vous appartient.

Actuellement, le Conseil municipal s'attelle à boucler le budget 2021, en prenant ses responsabilités et en fixant les priorités. Ensuite, le Conseil général y apportera d'éventuels amendements.

Au niveau du personnel communal, je dois à contre-cœur prendre note du départ de notre ancien secrétaire municipal, M. Laurent Seppey, qui nous quitte pour une promotion à la section cantonale des finances communales.

Après 23 ans au service de la population et bras droit de 3 présidents successifs, Laurent est incontestablement la mémoire de l'administration. Je tenais par ces quelques mots à l'en remercier officiellement.

Je vous souhaite un bel automne. Continuons à respecter les gestes barrières et prenez soin de vous.
Olivier Cottagnoud, Président de Vétroz



*Olivier Cottagnoud,
Président de Vétroz*

DANS CE NUMÉRO

Jubilaires	2
Personnel communal	3
Fun & Smile	4
Vétroz bouge avec la Suisse bouge	5
Commission culturelle	5
Téléthon Interculturel	6
Bibliothèque	6
Informations de la Municipalité	7
Extrait des décisions	8
Consommations électriques	9
Travaux chantiers communaux 2020	10-13
Télécommunication : Haut débit pour Vétroz	14-15

JUBILAIRES



Bernadette Boulnoix, née le 20 mai 1930, a fêté ses 90 ans en compagnie de sa famille et du président de la commune.



Le 4 août passé, Mme Elisabeth Vergère a fêté ses 90 ans en compagnie de ses amis, et d'une délégation du Conseil municipal.



M. Henri Pitteloud a fêté ses 90 ans le 8 août dernier. Ce fut l'occasion à M. Olivier Cottagnoud, président de la commune, et Michel Lamon, directeur du Foyer Ht de Cry, de lui apporter leurs vœux.



Agnès Cotter, née Fontannaz, a fêté ses 90 ans le 24 août dernier. Quelques jours plus tard, elle a reçu le président de la commune chez elle.

PERSONNEL COMMUNAL

CHANGEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Comme chaque année, le mois d'août et la rentrée ont amené leurs lots de changements au sein du personnel communal.

Dans les structures de l'enfance, les deux nouvelles éducatrices sont des têtes connues puisque Sandra Pannatier, engagée à 70%, y travaillait déjà en qualité de remplaçante, et qu'Alissia Gafner, engagée à 20%, a achevé son apprentissage à la crèche. Stagiaire l'année dernière, Mélanie Raemy a commencé pour sa part un apprentissage d'assistante socio-éducative. Par ailleurs, deux nouvelles stagiaires ont débuté leur activité: Jessica Gaillard passera son année au sein de la nurserie la Cigogne, tandis que Sara

Piquer Crespo travaillera jusqu'à la fin janvier 2021 à l'UAPE l'Escale.

Le service administratif a vu l'arrivée au 1er août 2020 de Logane Oliveira Afonso qui débute son apprentissage d'employée de commerce.

Enfin, Marta Duroux a rejoint au 1er juillet dernier l'effectif du personnel de nettoyage.

À toutes, nous leur souhaitons la bienvenue au sein du personnel communal !

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz



ALISSIA GAFNER



SARA PIQUER CRESPO



SANDRA PANNATIER



MARTA DUROUX



JESSICA GAILLARD



LOGANE OLIVEIRA AFONSO

DÉPART DE M. LAURENT SEPPEY

Il est des personnages qui marquent la vie d'une collectivité. Laurent Seppey est incontestablement de ceux-là. Empreint d'humour, de pragmatisme et porté vers le consensus, tout en ne perdant pas de vue les règles strictes d'une comptabilité bien tenue, il a dirigé l'administration communale de juillet 1997 à mai 2019, avant de retrouver ses premières amours et d'endosser la fonction de chef du service financier communal. A ces postes, il a fait profiter les collaborateurs et les élus de la commune de Vétroz de ses grandes compétences et de sa rigueur avec les chiffres, à l'instar d'un joueur de cartes (non bancaires!) qui comptabilise le nombre d'atouts... Il a décidé de relever un nouveau défi et de rejoindre l'administration cantonale au 1er octobre 2020, poste qui lui permettra de surveiller les finances non pas d'une mais de plusieurs communes valaisannes. Ce poste lui siéra à ravir à n'en point douter.

Qu'il soit vivement remercié pour s'être engagé sans compter pour l'administration communale et qu'il puisse continuer de s'épanouir dans son nouvel emploi.

Véritable mémoire vivante de l'administration, nous te souhaitons, cher Laurent, une pleine réussite dans ton nouveau travail et sommes

certain que tu laisseras ton empreinte auprès du service cantonal des affaires intérieures et communales, comme tu l'as si bien fait dans notre commune.

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz



FUN & SMILE

Cet été, les enfants de Vétroz ont pu participer à Fun & Smile. Ce projet a motivé les sociétés locales et les particuliers à donner un peu de leur temps afin que les enfants puissent découvrir (ou redécouvrir) des activités proposées tout au long de l'année dans notre commune.

Pour rappel nous avons dû annuler l'édition de Pâques qui aurait dû être partagée avec les résidents du foyer Haut-de-Cry.

Pour cette édition de l'été, près de 200 enfants étaient inscrits à 13 activités différentes. Pour une telle organisation, nous avons pu compter sur les sociétés et des accompagnants.

Nous tenions à dire un immense merci à :

Le club d'athlétisme de Vétroz

Le club de basket Helios

L'équipe des pompiers de la Lizerne

Madame Dominique Llor-Lamon pour les contes et lectures

Les samaritains Les Grands Rocs avec Ludovic et son équipe

Monsieur Pascal Héritier et son fils Maxime pour le tir à l'arc

Madame Lydie Nalesso et son équipe pour l'école de musique de l'union

Madame Nicole Sallin avec La Concordia de Vétroz

Monsieur Marc Torti pour la photo

Madame Aude Cassina Blasi pour l'Espace Musique

Monsieur Michaël Zakar pour l'héliciculture

Madame Melitta Palmisano pour l'Institut Douc'heure

Et tous nos accompagnants : Anne Bontempelli, Camille Roh, Carole Larmandieu, Selman Yüksel, Sophie Cordonier, Marina Moullet.

Vu le succès de cette édition, nous allons reconduire le projet Fun&Smile pour l'été 2021 ! Mais avant l'été nous souhaitons proposer 1 jour durant les vacances d'automne. Que vous fassiez partie d'un club sportif, culturel ou que vous ayez une passion que vous aimeriez partager avec les enfants, n'hésitez pas à contacter la responsable du projet, Hatice Minnig (haticeminning@gmail.com, 076 468 87 44).



VÉTROZ BOUGE AVEC LA SUISSE BOUGE

Depuis le début septembre jusqu'au 31 octobre Vétroz bouge avec la Suisse Bouge. En effet, ce concours national permet à tout le monde de cumuler des minutes de mouvement pour sa commune et de la faire grimper dans le classement national. L'année passée Vétroz était arrivé en troisième position. Cette année, nous visons la première place. Pour ce faire, il reste encore quelques événements auxquels vous pouvez vous inscrire :

Kinisi – animation organisée par le CSP de la Lizerne, le samedi 10 octobre de 13h30 à 16h00 (dernier départ)

Le CSP Lizerne a prévu de vous faire découvrir leur univers à travers des activités ludiques et des démonstrations grandeur nature. Une zone de sécurité sera prédéfinie lors des démonstrations du CSP Lizerne, et nous vous prions de bien la respecter pour le bon déroulement de l'exercice. Les activités ont été conçues pour les grands et les petits, les jeunes et les moins jeunes. Mais les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Les mineurs restent sous la responsabilité des représentants légaux.

L'Escape Game – Il était une fois, organisé par le comité des jeunes « J'ASOV Activ' Together », le dimanche 11 octobre, de 9h00 à 18h00.

Afin de clôturer cette édition spéciale de la Suisse Bouge, le comité des Jeunes « J'ASOV Activ' Together » coaché par l'ASOV, a mis en place un Escape Game qui se déroulera le dimanche 11 octobre de 9h00 à 18h00. Ce jeu a été conçu pour les adultes et les enfants. Cependant, les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte. Tout comme l'animation des pompiers, les personnes mineures restent sous la responsabilité des parents ou des représentants légaux.

Ces journées ont pour but de créer des animations villageoises qui se veulent conviviales et fair-play. L'objectif principal est d'additionner le total des minutes d'activités de tous les participants pour la commune de Vétroz. Si vous souhaitez y participer, rendez-vous sur le site de la commune de Vétroz, dans l'onglet événement et vous y trouverez les liens pour l'inscription en ligne.

On se réjouit de vous accueillir lors de ces deux manifestations.

ASOV

COMMISSION CULTURELLE



Il y a plus d'une année maintenant, en août 2019, la commission culturelle nous avait invités à être pour notre saison 2020 des «Vétrozains responsables et solidaires». Jamais cette invitation n'aurait pu être aussi pertinente qu'aujourd'hui. Au vu des conditions sanitaires et sociales actuelles, cette saison sera prolongée jusqu'en juin 2021. Il était prévu de partager au début de cet été un déjeuner préparé par les personnes accueillies au sein de la FOVAHM et, à cette occasion, d'inaugurer une armoire communautaire. Il nous a semblé urgent dans le contexte présent de faire avancer au plus vite ce projet. L'armoire sera déposée au nord du bâtiment du CMS et mise en service dans les plus brefs délais afin de venir en aide aux per-

sonnes qui rencontrent des difficultés durant cette période de crise. Une charte a été éditée à l'intention des utilisateurs mais également de toutes les personnes désirant approvisionner l'armoire. L'inauguration est agendée pour l'année prochaine.

Les rencontres de la commission reprendront, croisons les doigts, en 2021. Nous espérons vous y retrouver nombreuses et nombreux. Bel automne à vous !

*Pour la commission culturelle
Lydia Moix, présidente*

TÉLÉTHON INTERCULTUREL



Comme chaque année, le corps des sapeurs-pompiers de la Lizerne de Vétroz et Ardon se retrouve pour le téléthon afin de collecter des fonds pour la recherche sur les maladies génétiques. Cette année, celui-ci devient interculturel car nous nous sommes associés avec le service d'intégration et les différentes communautés de Vétroz.

Cette journée consacrée au téléthon se déroulera le samedi 12 décembre 2020 sur le parking de l'école des Plantys à Vétroz, à partir de 11h00.

Durant cette manifestation, vous aurez l'occasion de régaler vos papilles et déguster nos traditionnels bouillon et vin chaud, mais également les plats traditionnels des communautés de Vétroz, sous une tente chauffée et animée. Vos enfants pourront s'amuser au travers de différentes activités : maquillage, jeux divers.

Nous vous attendons nombreux petits et grands afin de mettre le feu.

ASPL

BIBLIOTHÈQUE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Il y a du nouveau à la biblio !

Nous organiserons une vente à petits prix de nos documents d'occasion (romans, albums, bd, documentaires, DVD) lors de notre « Marché du Livre » qui aura lieu le mercredi 21 octobre 2020 de 14h00 à 17h00 à la bibliothèque.

Dès les prochaines vacances scolaires, la bibliothèque sera ouverte uniquement le lundi de 16h00 à 20h00 (et non plus le mercredi après-midi). Prenez note 🤗

Et il y a les classiques !

Nous reprenons les ateliers-lecture du mardi, les ateliers-philo du mercredi et le jeu du scrabble du vendredi. Pour connaître les dates, retrouvez-nous sur notre sympathique site : vetroz.bibliovs.ch ou sur notre page Facebook (ah oui, ça aussi c'est nouveau) 😊


Toutes les animations sont proposées en respectant les recommandations de l'OFSP et de BiblioSuisse.



Régulièrement, nous acquérons de nouveaux livres, alors n'hésitez pas à passer nous voir ! Et si vous n'avez pas le temps de venir, vous pouvez télécharger gratuitement notre collection d'e-books depuis notre site.

Au plaisir de vous revoir,
Le trio de la biblio

Bibliothèque de Vétroz-Magnot, route de l'Abbaye 42,
1963 Vétroz – 027 345 37 84 – bibliotheque@vetroz.ch



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ SUR LA PRÉSENCE DE CHLOROTHALONIL DANS LES EAUX POTABLES SOUTERRAINES

Le chlorothalonil est une substance active admise légalement depuis les années 70 dans les produits phytosanitaires en tant que fongicide et très largement utilisé dans l'agriculture.

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a interdit son utilisation dans toute la Suisse à compter du 1er janvier 2020.

L'eau potable de la commune de Vétroz provient en grande partie des sources de Motelon, dans la vallée de Derborence. En appui à cette provenance, la commune possède 2 puits de pompage de la nappe phréatique :

- le puits du Botza (près de la Lizerne en zone viticole),
- le puits exploité par les eaux minérales d'Aproz (près du Rhône).

Ces 2 puits sont utilisés comme complément, principalement en été, quelques heures par semaine selon les besoins.

Fin mars 2020, un prélèvement a été effectué dans le puits du Botza par le Service de la consommation et affaires vétérinaires (SCAV). Le 15 mai 2020, le résultat a été communiqué et a donné une information sur la présence de chlorothalonil et de ses métabolites.

Le service des eaux de la commune a réagi de la manière suivante :

Une contre analyse a été effectuée le 23 juin sur les deux adductions d'eau potable de Vétroz.

- Au puits du Botza, valeur décelée : 0,07 ug/l (valeur limite 0,1 ug/l)
- À l'arrivée des sources de Motelon : pas de trace de Chlorothalonil.

Une deuxième contre analyse a été effectuée le 24 juillet 2020

- Au puits du Botza, valeur décelée : 0,25 ug/l
- Dans le réseau de distribution : Chlorothalonil non détecté.

Conformément à la demande du SCAV, un monitoring trimestriel a été mis en route, il portera sur

la teneur en chlorothalonil de la station de pompage du Botza et sur la qualité de l'eau du réseau de distribution.

Le puits des sources minérales d'Aproz est contrôlé régulièrement par cette entreprise et n'a jamais présenté de Chlorothalonil.

Le Service de l'environnement du canton du Valais a, quant à lui, fait 2 analyses de la nappe phréatique dans la plaine de Vétroz, et les 2 résultats respectent pleinement les normes de l'ordonnance sur les eaux.

Conclusion :

Des traces de métabolites de Chlorothalonil ont été décelées dans une des trois sources d'approvisionnement en eau potable de la commune de Vétroz, un monitoring a été mis en place. La Municipalité, appuyée par une entreprise spécialisée, suit de très près l'évolution de la situation.

Actuellement, il n'y a aucun danger pour la population.

Les autorités et le personnel de la Municipalité de Vétroz



EXTRAIT DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Personnel communal

- Suite à la mise au concours du poste, décide de l'engagement de Marta Duroux comme dame de nettoyage avec entrée en fonction au 1er juillet 2020.
- Décide de l'engagement de M. Joël Germanier comme nouveau chef du service financier suite à la démission du titulaire.
- Nomme Mlle Célia Martin adjointe à la directrice des structures de la petite enfance.
- Formalise l'engagement d'Hatice Minnig dans ses activités pour la jeunesse.
- Prend acte que Carole Germanier, nouvelle responsable de la bibliothèque, a réussi son CFC d'AID (Agente en Information Documentaire).

Finances communales

- S'est réuni en séance extraordinaire le 20 septembre pour l'établissement du budget 2021.

Travaux publics

- Prend note de l'approbation par le Conseil d'Etat des plans et documents relatifs au projet de réaménagement urbain de la route cantonale T9 « Traversée de Vétroz ».
- Concernant les travaux devant être effectués dans la région de Servaplaine, valide les devis d'Atra SA, Nivalp SA et du triage forestier concernant l'adaptation de la digue ; décide également de construire un pont fusible pour la route d'accès aux chalets et valide les devis de Charly Gaillard et Fils SA et du triage forestier.
- Valide l'offre de Bativa SA pour la place de l'église et l'entretien de la grotte.
- Décide de travailler avec Inoxsa (fourniture) pour l'implantation de 6 conteneurs semi-enterrés à papier au Levant, à la Meunière et près du local des travaux publics.
- Met en place un monitoring concernant les traces de métabolites de chlorothalonil dans le puits du Botza.
- Mandate le service technique pour un état des lieux des dernières inondations, et en trouver les causes.
- A mis en place une séance avec la commune de Conthey et le Sce de l'environnement au sujet de la qualité des eaux provenant de cette commune.

Constructions

- Mandate l'agent de police communal pour réaliser un relevé des haies et palissades non conformes près des intersections de routes.

- Décide le futur périmètre d'urbanisation (PU).
- Procède à l'achat de la parcelle 11673, propriété d'Armasuisse.

Écoles et structures communales de la petite enfance

- Accepte les différentes demandes d'écolage en filière « Sport-Arts-Formation » au CO Grône.
- Adjugé le mandat relatif au transport scolaire pour l'année 2020-2021 à l'entreprise CN Voyages.

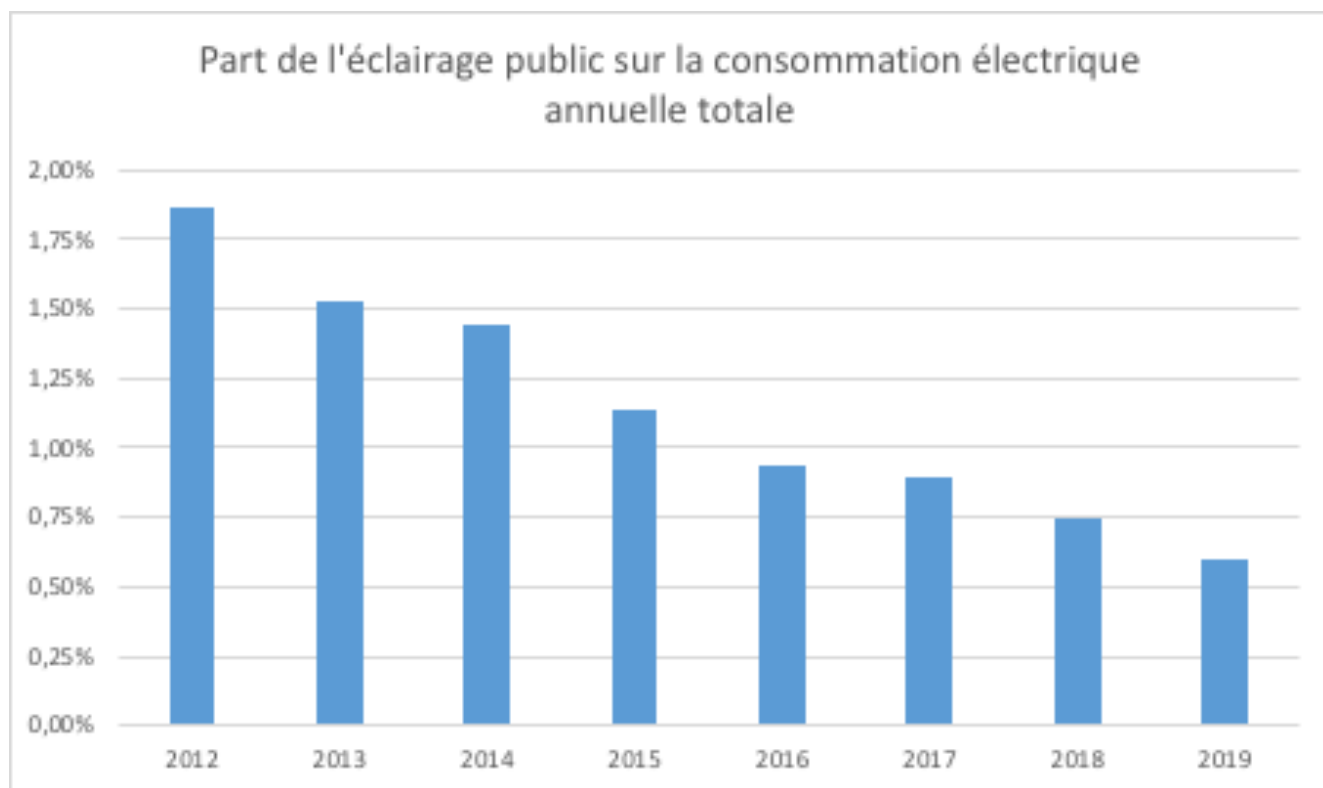
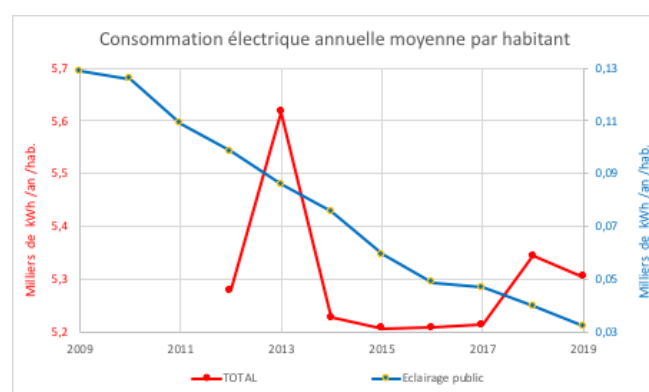
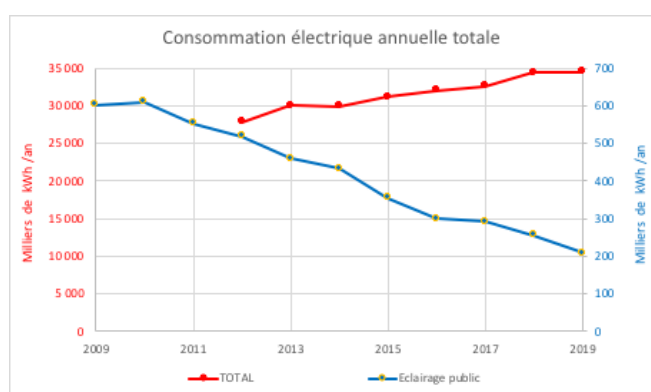
Demandes et divers

- Prend part en délégation aux célébrations des 90 ans de Bernadette Boulnoix, Elisabeth Vergère, Henri Pitteloud et Agnès Cotter.
- Décide de rejoindre l'Association du CMS de Sion-Hérens-Conthey.
- Suite à l'envoi d'un sondage aux entreprises vétrozaines concernant la situation durant la pandémie, prend note des 45 réponses reçues.
- Atteste le dépôt de 4 listes pour les futures élections du Conseil municipal.

CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES

L'électricité reste une énergie invisible, et pourtant, nous la percevons tout de même à certaines occasions particulières. Le plus souvent c'est la nuit que nous remarquons sa présence, notamment au travers des éclairages publics. Ce qui est étonnant, c'est que l'éclairage public représente moins de 1% de la consommation électrique totale de notre commune. Plus surprenant encore,

durant près des 10 dernières années cette part a été divisée par un facteur 3, grâce au renouvellement du parc de luminaire et plus d'un million de franc investis. En revanche, la consommation électrique totale (publique, ménages et industries confondues) n'a cessé d'augmenter durant cette même période.



Pour la commission Energie-environnement,
 Conseiller en charge Fabien Papilloud
 Chef du service technique Nicolas Berner

TRAVAUX ET CHANTIERS COMMUNAUX 2020

La pandémie et le confinement ont déclenché beaucoup d'incertitudes dans le tissu économique et les administrations valaisans. En conséquent, la Municipalité a été contrainte de mettre en pause de nombreux investissements soutenus par les différents services cantonaux. Néanmoins, le dicastère des travaux publics piloté par Stéphane Papilloud a revu son organisation et a pu proposer des solutions au Conseil municipal. Un grand travail a été fourni par le Service technique afin de préparer et permettre la réalisation durant le 2ème semestre des travaux présentés ci-après.

Les Travaux publics ont également été mis à rude épreuve. Si deux employés sur neuf ont contracté le virus, ils sont à ce jour heureusement rétablis. Par la réorganisation en urgence des conditions et du temps de travail de chacun, la catastrophe a été évitée de justesse. L'ensemble des employés a échappé à une mise en quarantaine forcée menant à l'arrêt contraint de toutes leurs prestations. **Avec succès, le service minimal communal primordial a pu être maintenu : approvisionnement en eau potable, arrosages agricoles, service de voirie et inhumation au cimetière.**

Durant ces quelques mois, il est évident que le service d'entretien non élémentaire n'a pas pu être réalisé. Ces travaux non entrepris durant le confinement ne peuvent malheureusement pas être rattrapés en quelques semaines. La Municipalité est reconnaissante envers la population qui reste dans sa majorité compréhensive et indulgente.



ROUTES CANTONALES

Dans le vieux-village, le projet de réaménagement de la route cantonale et de ses abords a été homologué cet été par le Conseil d'Etat. La Municipalité a été informée du dépôt d'un recours par l'unique opposant. Ce dossier piloté par le Service cantonal de la mobilité (SDM) poursuit ainsi sa procédure.

Au sud de l'autoroute, le SDM procède cet automne à l'élargissement et à la réfection de la chaussée sur le tronçon est, au droit de la STEP. La Municipalité a profité du chantier pour procéder au renouvellement de la couche de roulement sous le passage de l'autoroute, en continuité avec la route des Ateliers fraîchement rénovée. Pilotée par le SDM, la définition du projet pour les autres tronçons de cette route sud se poursuit.

ROUTES COMMUNALES

La réfection et sécurisation de l'avenue de la Gare, incluant la création d'un trottoir sécurisé et la pose d'un éclairage public, est une mesure Agglo Valais Central 3ème génération. Ce dossier a été déposé à l'enquête publique en 2019. Il n'est pour l'heure pas encore homologué et poursuit ainsi sa procédure. Après délibération, la Municipalité a décidé de réinvestir le montant alloué pour ce projet sur la route du Haut-de-Cry dont les travaux débutent cet automne.

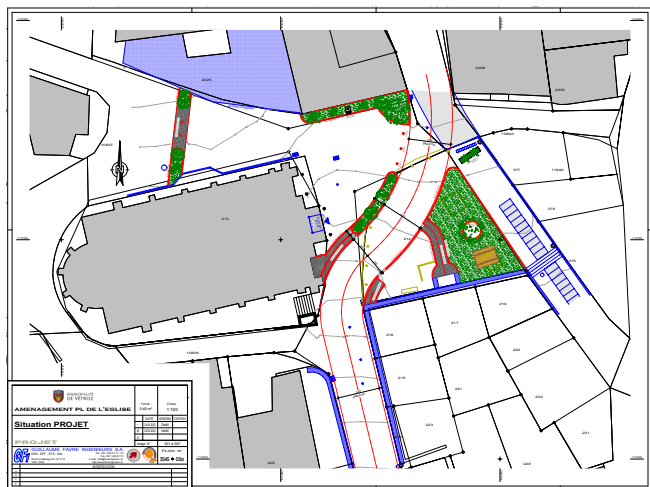
Pour la route du Grand Canal (zone industrielle), la couche de roulement a été posée ce printemps au terme des travaux du centre de tri de la Poste. A la rue de la Millière, la couche de roulement a également été réalisée début 2020. A la ruelle du Manège, la pose de la couche de roulement est entreprise dès la fin de l'été 2020. Au chemin de Terrauneuf, la Municipalité procède à l'assainissement des gendarmes couchés cet automne. A la rue du Levant, des îlots végétalisés vont être créés cet automne.

En partenariat avec Oiken, de nouveaux éclairages publics illuminent depuis cet automne le chemin Nord, le chemin de la Préfecture, la route de la Lizerne, le chemin de Proumay sud et le tronçon de la route de l'Industrie menant à l'avenue de la Gare. Ces luminaires fonctionnent avec un détecteur qui permet l'enclenchement du luminaire en cas de passage de piéton ou véhicule. Le confort des riverains, la consommation énergétique et la

TRAVAUX ET CHANTIERS COMMUNAUX 2020

diminution de la pollution lumineuse s'en retrouve grandement améliorés.

Après plusieurs réflexions, la Municipalité a décidé de rénover la place de l'Eglise cet automne. En priorité et donnant suite à la demande particulière de la Paroisse, un espace sécurisé est créé à la sortie de l'église. Le plan de circulation est également modifié, et pourra être adapté au trafic durant certaines périodes de l'année en cas de nécessité (p. ex. vendanges).



RÉSEAU D'IRRIGATION

Les installations de pompage de Balavaud ont été rénovées durant l'hiver 2019-2020, hors période de fonctionnement. Parallèlement, la première étape du renouvellement de la conduite Balavaud / Plan-de-la-Trouille a été entreprise. Avec l'appui du Service cantonal de l'agriculture (SCA), la seconde étape sera terminée après la prochaine mise hors service du réseau d'irrigation prévue cet automne.

Accompagné par le SCA, le projet de lutte contre le gel a été homologué cet été. Les premiers forages des puits de pompage ont déjà débuté. Les travaux en lien avec la pose des conduites sont planifiés dès les vendanges de cet automne terminées. Plus des $\frac{3}{4}$ des propriétaires ont décidé de confier l'organisation et le suivi des travaux en lien avec le réseau secondaire (non subventionné) à la Municipalité.

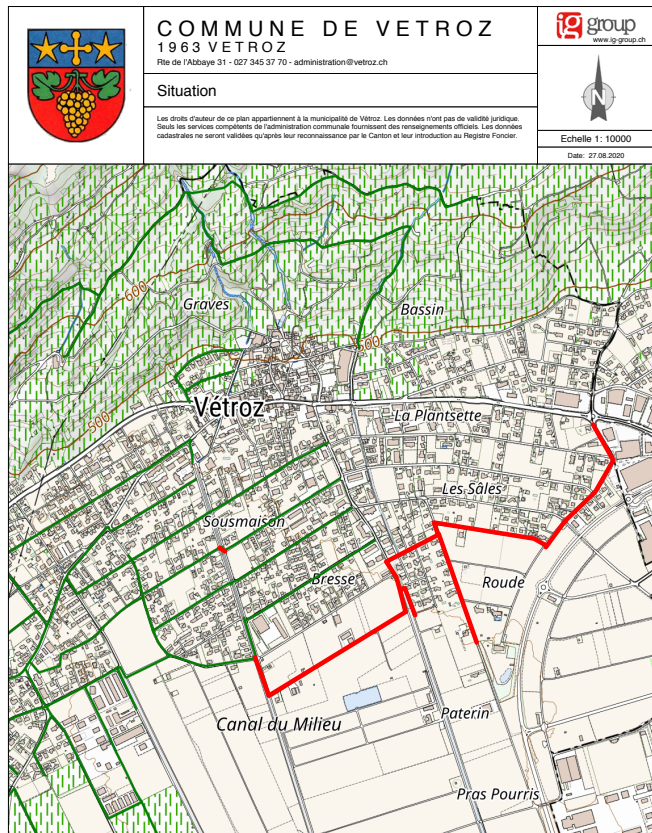
Dans le cadre du projet de maintien du vignoble en terrasse étalé sur 10 années, le réseau d'irrigation du coteau a également été renouvelé. Sous l'égide du syndicat et piloté par le SCA, les travaux ont été terminés cet été.

Une nouvelle conduite de transport a été posée dans la route agricole de Praz-Pourris. Les terrains agricoles situés le long de cette route ne sont dorénavant plus arrosés avec de l'eau potable, mais avec de l'eau d'irrigation. En zone à bâtir, le chemin de Proumay a été équipé d'une conduite d'irrigation cet été. Ces travaux ont permis de raccorder la conduite posée au chemin des Gran-zettes l'année dernière. Cette connexion permet également de procéder cet automne à l'équipement en irrigation de la route des Charmilles, ainsi qu'à la rue du Levant.

A la rue des Pêcheurs, la conduite d'irrigation était jusqu'à présent alimentée par de l'eau potable. Les travaux réalisés cet été (passage sous le canal du Milieu) ont permis de corriger cette situation. Toutefois, une fois ces travaux terminés la conduite a dû être immédiatement mise hors service durant plusieurs jours. La raison est qu'un propriétaire avait procédé à l'interconnexion des réseaux d'eau potable et d'eau d'irrigation. Cette situation est extrêmement dangereuse car mène à une pollution du réseau d'eau potable. Des investigations ont rapidement été menées et le propriétaire fautif a rapidement été identifié et sommé de réaliser les travaux de mise en conformité nécessaires.



TRAVAUX ET CHANTIERS COMMUNAUX 2020



Dans ce contexte est inscrit le renouvellement des conduites d'eau potable de la route du Levant et de celle des Charmilles. Cette réaffectation de budget présente l'avantage d'une synergie avec l'équipement de ces quartiers également en eau d'irrigation (cf. ci-avant), en prévision de la pose des compteurs d'eau potable.

L'homologation du règlement d'eau potable, validé par Monsieur Prix (Confédération), est toujours en traitement auprès des instances cantonales. Si administrativement le point clé de cette nouvelle réglementation est de permettre l'autofinancement des comptes d'eau potable, concrètement les utilisateurs seront contraints de réaliser la pose de compteurs et seront taxés proportionnellement à leur consommation réelle. De plus amples informations seront communiquées par la Municipalité une fois le nouveau règlement d'eau potable homologué.

Le Service communal des eaux rappelle qu'une interconnexion des réseaux d'eau d'irrigation et d'eau potable (p. ex. mise en place d'un by-pass) est formellement interdite par la législation en vigueur (art. 12 du règlement sur l'eau potable du 28 novembre 1990) pour des raisons d'hygiène et de sécurité notamment.

Les restrictions d'utilisation de l'eau potable, en vigueur depuis le début de l'été, sont aujourd'hui terminées. La Municipalité remercie les habitants pour leur collaboration.

RÉSEAU D'EAU POTABLE

Donnant suite au développement de la zone industrielle, de nouveaux équipements ont dû être réalisés, notamment au travers d'une nouvelle gestion automatisée des puits de pompage. Ces travaux permettent ainsi de répondre aux exigences spécifiques de défense incendie de cette portion de la zone à bâtir.

Dans le cadre du consortage de Motelon, les travaux pour la pose d'une nouvelle chaîne d'ultrafiltration au Petit-Saint-Bernard ont été repoussés. Les travaux de réfection de la conduite principale de la vallée ont également été reportés. Après délibération, la Municipalité a décidé de réinvestir le montant alloué pour ces travaux.

DANGERS NATURELS

Avec le soutien du Service cantonal des forêts, cours d'eau et paysage (SFCEP), les falaises de Balavaud ont subi leur purge annuelle afin d'assurer la protection des constructions privées récentes sises en contrebas. Au-dessus des chalets de Servaplaine, avec l'appui du SFCEP se poursuit la deuxième étape des travaux de sécurisation de la ravine débuté en 2018.

TRAVAUX ET CHANTIERS COMMUNAUX 2020

Durant cet hiver, une grande avalanche a fortement creusé une autre ravine à Servaplane, rendant impraticable le chemin piéton Ardon-Derborence en rive droite. Conjointement avec le SFCEP et les communes voisines, la Municipalité étudie la possibilité de pose d'une passerelle d'environ 50 à 70m. Ceci afin de rétablir le sentier historique (datant probablement du XIIIème siècle) et d'éviter un détournement par le fond de la vallée, itinéraire qui nécessite 200m de dénivelé supplémentaire à gravir.

Durant cet été, un violent orage a approfondi cette ravine. Le dépôt de matériaux en contrebas (plus de 30'000 m³) a obstrué le lit de la Lizerne, jusqu'à former un lac temporaire. Un tel phénomène peut être très dangereux, la digue créée n'étant pas solidaire et pouvant lâcher à tout moment. Avertis, les spécialistes du SFCEP ont rapidement évalué la situation, car il y avait un important risque de débâcle. Fort heureusement, la digue s'est effritée localement et le lac s'est vidangé à petite vitesse. Actuellement, un fond de lac persiste et sera comblé naturellement par la Lizerne et ses apports en matériaux. Le pont d'accès aux chalets de Servaplane n'était plus praticable. Avec l'appui du SFCEP et de la commune de Conthey, un nouveau pont fusible franchissant la Lizerne a été construit dans les plus brefs délais.



Le projet de sécurisation des torrents ouest devrait être homologué en début d'automne. Cette décision permettra de débuter ce chantier devant durer près de cinq années. La première étape prévue est le tronçon de la route de la Jonction situé entre l'avenue de la Gare et la route de la Bourgeoisie. Dès la date de début des travaux connue, une communication spécifique aux riverains sera effectuée.

RÉSEAUX D'ÉVACUATION DES EAUX

La Municipalité a procédé à plusieurs interventions sur les canalisations publiques d'eaux claires et d'eaux usées. Dans le cadre de réfection de route, ou hors périmètre de ces chantiers, de nombreux chemisages ont été réalisés afin de consolider et étanchéifier les canalisations présentant des défauts.

La modernisation de la STEP intercommunale se poursuit avec le soutien du SEN. Le début de la deuxième étape a été repoussé pour des raisons liées à la pandémie. Ces travaux ont pu finalement débuter cet été pour une durée estimée de 18 mois. Suivront ensuite les étapes ultérieures.

DÉCHETS MÉNAGERS

Les écopoints du Levant, de la Meunière et des Travaux publics sont agrandis cet automne afin de mieux répondre à la demande. Leur capacité maximale sera dès lors atteinte. La Municipalité étudie la possibilité de création d'autres points de collecte centralisés. La tâche reste compliquée considérant le peu de terrain disponible, le plan de zone actuel et les emplacements « optimaux » pour les utilisateurs.

Rappel : Le nombre de sacs de 110 litres retrouvés coincés dans les conteneurs est en forte augmentation. Ces derniers, bien que décomptés sur le compte de l'utilisateur, restent immobilisés dans la balance lorsque le sac est trop volumineux. Le service offert est lourdement péjoré et les utilisateurs suivants sont agacés. Le service des travaux publics doit intervenir plus d'une trentaine de fois chaque semaine. Les conteneurs ne peuvent pas accueillir de sacs 110 litres ni des objets volumineux qu'il faut bourrer dans la balance (ex. gros sagex).

*Pour la commission des Travaux publics,
Conseiller en charge Stéphane Papilloud
Chef du service technique Nicolas Berner*

TÉLÉCOMMUNICATION : HAUT DÉBIT POUR VÉTROZ

La stratégie de Swisscom d'ici 2021 a les objectifs suivants : 100% des communes de Suisse doivent disposer du haut débit (minimum 80 Mbit/s) pour 90% de la population.

Le haut débit, c'est quoi ?

Pour caractériser un accès internet, c'est principalement la vitesse de transfert des données qui compte. Ainsi, pour pouvoir utiliser les services de téléphonie, TV et internet simultanément, il convient de disposer d'un minimum « confortable ».

Par exemple, pour regarder un film sur Netflix en streaming, il faut ~6 Mbit/s.

Ce minimum a été fixé à 80 Mbit/s, considérant les besoins simultanés d'une famille de 4 personnes. A l'avenir, nous aurons certainement besoin de plus de vitesse en raison des applications de plus en plus performantes.

Projet de Vétroz

Le projet de Vétroz débute « officiellement » le 19 novembre 2018 par une visite de l'account manager des communes de Swisscom à l'autorité.

Vétroz : quelques chiffres

3208 unités de raccordement dont 2877 sont des

habitations, les 325 autres étant des entreprises 1641 bâtiments répartis de la manière suivante :

- 73% maisons individuelles
- 12 % maisons de 2 appartements
- 12% maisons de plus de 2 appartements
- 3% maisons sans appartement
- Près de 2 millions de francs investis dans l'infrastructure

Mais en fait, en quoi consiste le travail ?

A la base, il y a une contrainte physique à la transmission de donnée dans des fils cuivre. Si le débit (ou la vitesse internet) n'est que peu affecté sur des courtes distances, il en va tout autrement lors qu'on s'éloigne de la source. Avec la fibre optique, des limites n'existent quasiment pas.

Pour simplifier, on peut dire que la fibre optique ne génère pas de perte de vitesse alors que le cuivre oui. Donc dans l'absolu, l'idéal est un raccordement de type FTTH (Fibre to the home) qui permet de brancher directement le router du client en fibre optique depuis le central téléphonique et ainsi assurer des vitesses internet très élevées.

Cette méthode est évidemment la meilleure mais elle nécessite le changement complet de l'installation à l'intérieur des bâtiments et la pose de nouvelles prises optiques dans les appartements.

Bande passante selon les applications et une utilisation parallèle



Alors quel système est-il mis en place à Vétroz ?

Eh bien à Vétroz, c'est FTTS (fibre to the street) qui est planifié, comme dans ~60 % des raccordements en Suisse.

A la différence de la configuration FTTH qui amène la fibre optique directement dans l'appartement, le réseau FTTS s'arrête dans la rue.

C'est dans des chambres à câble aux pieds des maisons que sont installés les convertisseurs optiques/électriques.

Cette manière de faire comporte un avantage non négligeable : aucune transformation nécessaire à l'intérieur du bâtiment.

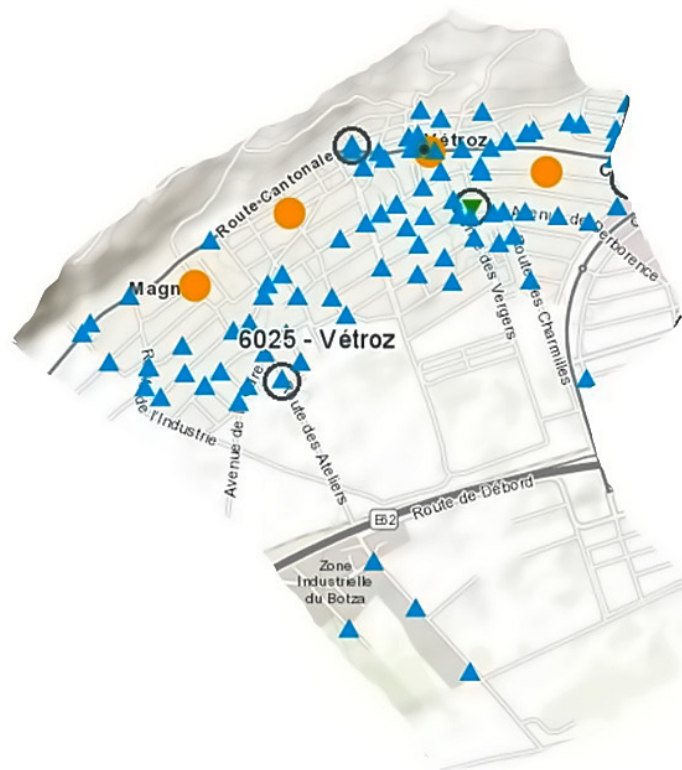
À Vétroz, une partie des habitants sont raccordés depuis plusieurs années sur des équipements fibre optique d'ancienne génération. Pour ces habitants, disposant déjà d'un raccordement haut débit situé entre 80 et 100 Mbit/s, pas de changement dans l'immédiat

Dans la commune, ce sont donc 84 convertisseurs optiques/électriques qui ont été installés dans les chambres à câbles et 8 bâtiments de plus de 12 appartements qui ont été raccordés directement en fibre optique.

Pour une grande partie des habitations raccordées à ces nouveaux équipements, le débit (vitesse internet) se situe entre 200 et 500 Mbit/s.

Avec cette vue partielle de la commune, chaque petit triangle bleu représente un convertisseur optique sur lequel les clients proches sont raccordés. Les ronds oranges sont les convertisseurs optiques d'ancienne génération déjà en place sur Vétroz et qui seront à terme remplacés.

A ce jour, les travaux sont terminés. Ce sont donc plus de 95% des raccordements de Vétroz qui disposent de haut débit.



Il subsiste toujours quelques habitations isolées pour lesquelles l'investissement en lignes fibre optique n'est économiquement pas raisonnable.

Pour ces situations, des alternatives en lien avec le réseau mobile sont possibles.

D'autres évolutions du réseau sont-elles prévues ?

Oui. La « colonne vertébrale » du réseau a été dimensionnée et installée avec suffisamment de fibres optiques pour permettre à terme le raccordement de toutes les maisons en FTTH (Fibre To The Home).



© Studio Bonnardot



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Contact

Municipalité de Vétroz
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Téléphone: 027 345 37 70
Fax: 027 345 37 71

administration@vetroz.ch
www.vetroz.ch

Heures d'ouverture

Lundi	08:00–12:00
Mardi	08:00–12:00
Mercredi	08:00–12:00 13:30–17:30
Jeudi	08:00–12:00
Vendredi	08:00–12:00
Samedi	fermé
Dimanche	fermé
Fermé durant les jours fériés.	